

RENTREE 2025-2026 Étapes pour votre réinscription

➔ Etape 1 : Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

- S'acquitter de la CVEC de 105 euros par carte bancaire sur le site : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Conserver l'attestation de paiement en format PDF.

➔ Etape 2 : Réinscription en ligne du 02/07/2025 au 23/07/2025

- Se réinscrire sur <https://www.grenoble-inp.fr/fr/formation/inscription-reinscription>



Les droits de réinscription s'élèvent à **628 euros**

Attention ! Les élèves extracommunautaires ne sont pas exonérés des frais différenciés à La Prépa de Grenoble. A titre d'information, les élèves extracommunautaires devront payer 2895€.



L'utilisation d'une carte bancaire n'est pas illimitée. Pour chaque CB, il existe un **plafond**, c'est-à-dire un **seuil de retrait ou de paiement à ne pas dépasser** sur une période donnée. La **vérification de ce plafond** s'impose en amont du paiement du montant des droits d'inscription afin d'en **éviter le blocage**.

- Dans le cas de l'utilisation d'une "E-carte bancaire" ou carte

dotée de cryptogramme secure, le paiement échelonné n'est pas autorisé

- Si vous opté pour le **paiement en plusieurs fois**, assurez-vous que votre **carte expire après le dernier prélèvement** sinon les paiements seront rejetés.

- **Vous déposerez vos pièces dématérialisées dès la fin de votre inscription :**

<https://pjweb-inp.grenet.fr/pjweb-inp/page/login.jsf>

(S'identifier avec votre numéro d'étudiant + date de naissance)

Avant de vous connecter, veuillez préparer les pièces suivantes :

- L'attestation de paiement Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
- L'attestation de bourse provisoire ou définitive **uniquement pour les boursiers** pour l'année universitaire 2025-2026
- La copie de votre diplôme du Baccalauréat pour ceux qui ne l'ont pas déposée en 1A
- Copie de votre carte d'identité recto-verso
- Formulaire de consentement des données à saisir en ligne
- Une photo format classique en jpg

Date de rentrée : lundi 1^{er} septembre 10h00

Fermeture de la scolarité entre le 25/07 et le 25/08